

Hauts-de-France, Somme  
Poulainville  
place de l' Eglise

## Église paroissiale Saint-Pierre de Poulainville

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA80002512  
Date de l'enquête initiale : 2002  
Date(s) de rédaction : 2002  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Amiens métropole  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : église paroissiale  
Vocable : Saint-Pierre

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales :

### Historique

Documents figurés : Un plan figurant les deux emplacements projetés, l'un préféré par le conseil municipal, l'autre par l'architecte (doc. 1). Deux projets (doc. 2) sont soumis au conseil municipal par l'architecte Victor Delefortrie, en 1868. Sources : Les sources conservées aux archives départementales (série O) indiquent qu'en 1851, Louis Charles Antoine Lépine fait un legs à la commune pour la construction d'une nouvelle église. Les architectes Victor et Paul Delefortrie dressent des plans soumis au conseil des bâtiments civils en décembre 1867. En avril 1868, les architectes rédigent une réponse à la critique formulée par Viollet-le-Duc et dressent de nouveaux plans (novembre 1868). Des travaux sont effectués en 1912 par l'entrepreneur amiénois Jules Canaple, sur les plans de l'architecte amiénois Alfred Cuvillier. Les vitraux sont restaurés en 1924 par le verrier amiénois D. Darquet. Travaux historiques : Selon le Dictionnaire historique et archéologique de Picardie (1909), l'église de Poulainville est reconstruite au milieu du 19e siècle, à côté de l'ancienne dont il ne reste rien.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle  
Dates : 1868 (daté par source)  
Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Joseph Victor Delefortrie (architecte, attribution par source), Paul-Jules-Joseph Delefortrie (architecte, attribution par source)

### Description

L'édifice orienté, de style néogothique, est implanté sur une parcelle d'angle et ouvre sur la place publique. De plan allongé à vaisseau unique et chevet semi-circulaire, il est construit en briques et couvert d'ardoise et comporte un clocher-porche au bas de la nef. Non visité.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique  
Matériau(x) de couverture : ardoise  
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 vaisseau

## Typologies et état de conservation

Typologies : style néogothique

## Statut, intérêt et protection

Reconstruite sur les plans de Victor Louis Delefortrie, l'église de Poulainville est contemporaine de celles de Glisy et de Saleux, dont l'architecte est également l'auteur, en collaboration avec son fils Paul Louis. Les plans types proposés par l'architecte, en 1868, constituent une parfaite illustration des conditions de reconstruction des églises rurales. Comme à Glisy, le déplacement de l'église donne lieu à un débat sur le choix de l'emplacement. C'est finalement au centre du village, à proximité immédiate de l'emplacement de l'ancienne église, qu'on choisit de la reconstruire.

Statut de la propriété : propriété publique

## Références documentaires

### Documents figurés

- **Commune de Poulainville. Reconstruction de l'église. 1er projet. 2e projet.**, dessin par Victor et Paul Delefortrie, 21 novembre 1868 (AD Somme ; 99 O 3092).
- **Commune de Poulainville. Église à construire. Indication de l'emplacement choisi par le conseil municipal. Emplacement proposé par l'architecte**, dessin par Victor et Paul Delefortrie, 1868 (AD Somme ; 99 O 3092).
- **Commune de Poulainville. Reconstruction de l'église. Plan, élévation principale, élévation latérale, coupe longitudinale, coupe transversale**, dessin par Victor et Paul Delefortrie, 19 janvier 1868 (AD Somme ; 99 O 3092)

### Bibliographie

- SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE. **Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie**. Tome I : Arrondissement d'Amiens, cantons d'Amiens, Boves et Conty. Amiens : Société des antiquaires de Picardie, 1919. Réed. Bruxelles : Editions culture et civilisation, 1979.  
p. 157
- INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL. Région Picardie. **Églises et chapelles des XIXe et XXXe siècles. Amiens métropole**. Réd. Isabelle Barbedor. Lyon : Lieux-Dits, 2008.  
p. 27

### Liens web

- Histoire de l'église de Poulainville (site de la mairie). : <http://www.ville-poulainville.fr/article.do?id=892>

## Annexe 1

### Extrait du registre des délibérations du conseil des Bâtiments civils, 2 décembre 1867, M. Questel rapporteur (AD Somme ; 99 O 3092)

« M. le préfet exprime dans sa lettre le désir que le conseil des Bâtiments civils soit invité à faire connaître « si le projet prévoit bien toutes les dépenses, si le plan est conçu d'une manière conforme aux règles de l'art, et offre les garanties d'espace, de solidité et de bonne exécution que l'on doit avant tout rechercher dans la construction d'une église paroissiale. [...]

L'église projetée se composerait d'une seule nef de 9 m de largeur sur près de 20 m de longueur éclairée latéralement des deux côtés. Le clocher placé sur la façade est accompagné de deux petites chapelles, qui font que ses parties inférieures sont engagées dans le corps de la construction ; la partie supérieure de forme carrée, qui apparaît au-dessus du toit, est couronnée par une flèche en charpente recouverte en ardoise. Le chœur est formé par une abside polygonale éclairée par cinq fenêtres.

Le devis seul indique, ce que les dessins auraient dû également faire connaître, que cet édifice serait construit en briques ; les corniches, glacis de contreforts, encadrements de croisées, corbeaux, & seraient en vergelé ; les nervures et les arcs doubleaux en pierre ; la charpente serait en partie en chêne, partie en sapin, la couverture en ardoise. [...]

La disposition du plan est simple ; elle nous paraît convenable tant au point de vue architectural, qu'à celui de la nécessité dans laquelle on paraît se trouver de construire une église à bon marché. La nef qui occupe une surface de 180 m<sup>2</sup> pourrait contenir facilement la population de la commune indiquée plus haut. Si les dispositions générales du plan peuvent être admises, l'examen détaillé du projet nous amène cependant à présenter différentes observations :

1° les murs latéraux qui ont 9 m de hauteur et 0,36 m seulement d'épaisseur, ne seraient pas, à notre avis, dans de bonnes conditions de solidité ; l'ogive qui dans chaque travée s'appuie sur les contreforts et dessine sur les faces latérales l'arc formeret des voûtes aurait pour résultat de faire que les murs latéraux ne seraient plus que le remplissage, indépendants en quelque sorte des autres parties de la construction ; il nous paraîtrait préférable de donner aux murs latéraux une plus forte épaisseur et de supprimer les arcs ogives qui ne peuvent ici donner un bon résultat.

2° il nous semble regrettable qu'à leur naissance, les voûtes de la nef et du chœur ne se trouvent pas à la même hauteur ; celles de la nef sont un peu basses et celles du chœur bien élevées. Par une étude plus complète, on pourrait arriver, nous en sommes convaincus, à donner plus d'harmonie à ces deux portions de l'édifice qui, dans la coupe longitudinale, semblent appartenir à des constructions qui n'auraient pas été élevées simultanément.

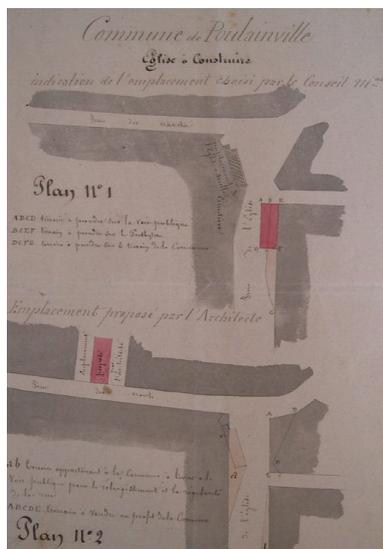
3° Nous devons faire remarquer, sur la face latérale, l'indication d'un petit mur appartenant aux portions de pignons sur lesquels l'abside vient s'appuyer ; ces fragments de mur s'élevant à droite et à gauche au-dessus de la toiture produiraient certainement un effet des plus désagréable qu'il est facile d'éviter par la suppression de ces murs que rien ne motive.

4° Nous signalerons l'absence, de toute espèce d'indication, sur les plans, relativement à la sacristie. [...]

5° Nous faisons aussi remarquer que rien n'indique de quelle manière on accéderait au clocher ; le plan est complètement muet à ce sujet.

En résumé nous pensons que le projet peut être approuvé quant à ses dispositions générales mais qu'il y aurait lieu de demander à son auteur de compléter l'étude de ses dessins et de son devis. [...] ».

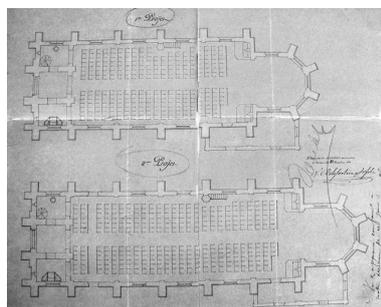
## Illustrations



Indication de l'emplacement choisi par le conseil municipal.

Emplacement proposé par l'architecte, 1868 (AD Somme ; 99 O 3092)

Phot. Isabelle Barbedor  
IVR22\_20058010481NUCA



Projets de novembre 1868  
(AD Somme ; 99 O 3092).  
Phot. Isabelle Barbedor  
IVR22\_20058010480NUCA



Vue générale.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_20068000538VA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les églises, les chapelles et les oratoires (Amiens métropole) (IA80002316)

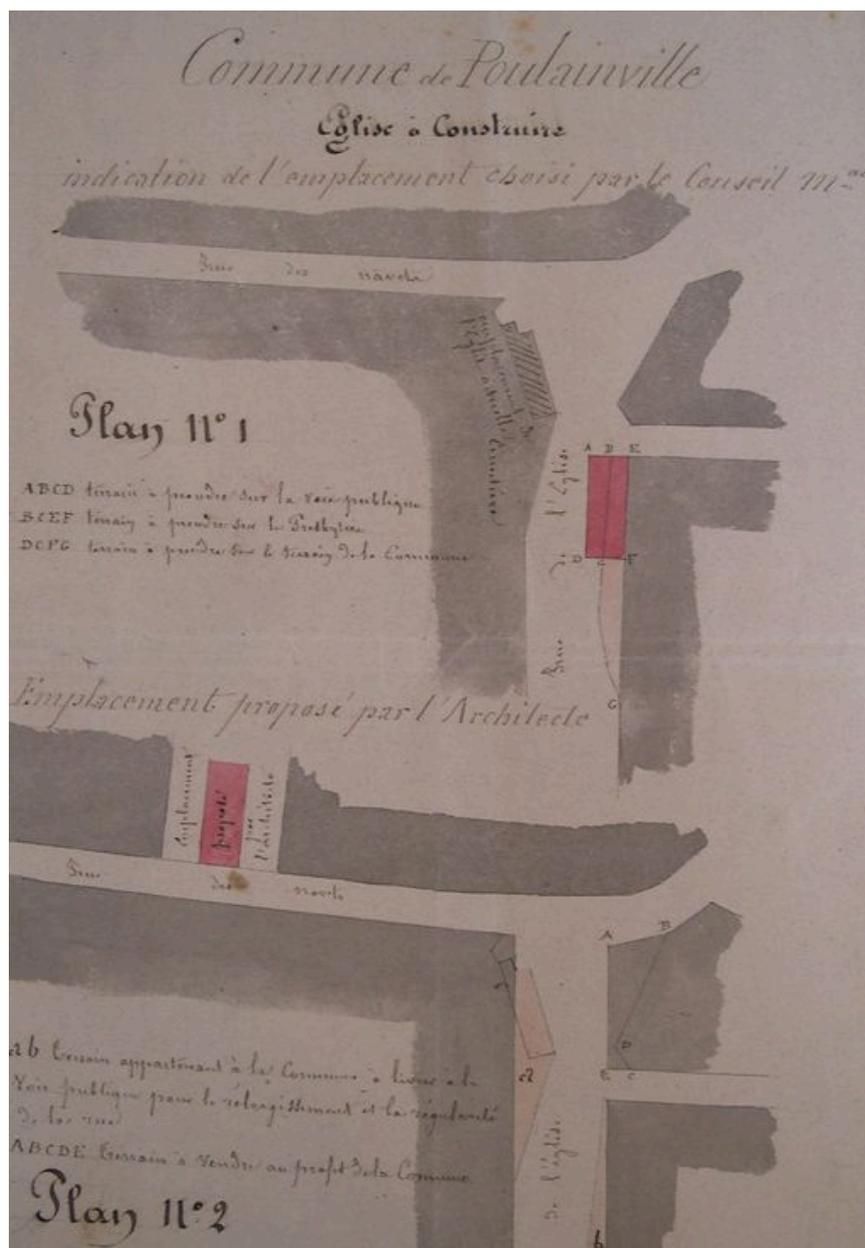
### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Poulainville (IA80002434) Hauts-de-France, Somme, Poulainville

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

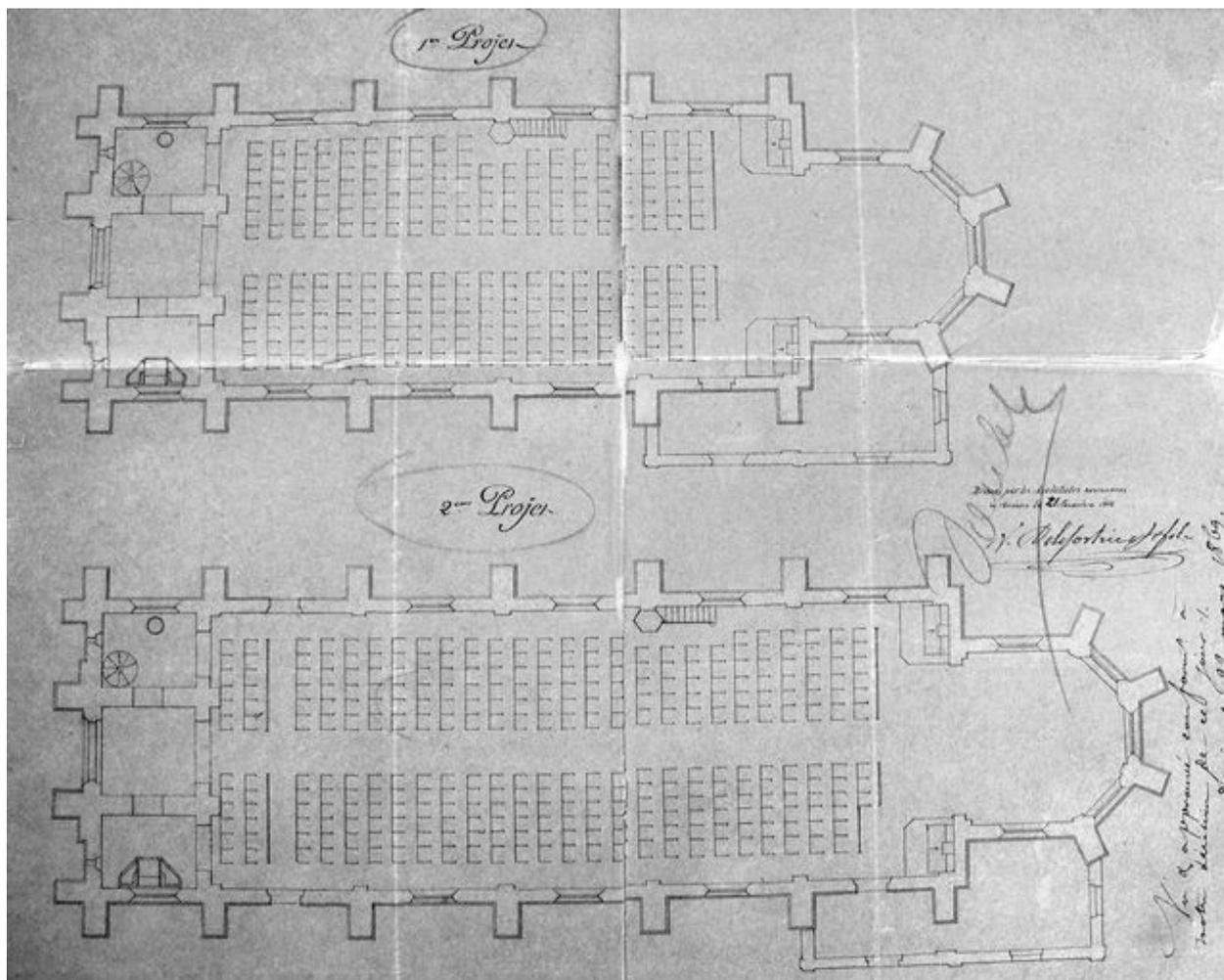


Indication de l'emplacement choisi par le conseil municipal. Emplacement proposé par l'architecte, 1868 (AD Somme ; 99 O 3092)

IVR22\_20058010481NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projets de novembre 1868 (AD Somme ; 99 O 3092).

IVR22\_20058010480NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR22\_20068000538VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation